

FEUILLE DE ROUTE - ECC API

CRITÈRES ECC	Etat des lieux Fin 2025	Objectif Fin 2026	Objectif Septembre 2027	Objectif Janvier 2028	Objectif Décembre 2028
Densité d'élevage 30 kg/m ² max et 1 détassage/lot max	7%	25%	37%	60%	100%
Souches approuvées pour l'ECC	7%	25%	37%	60%	100%
Enrichissements : au moins 2 mètres de perchoirs utilisables et 2 substrats à picorer / 1000 oiseaux	55%	65 %	70 %	80%	100%
Lumière naturelle complétée si nécessaire pour atteindre au moins 50 lux	47%	55%	60%	70%	100%
Étourdissement par atmosphère contrôlée (utilisation de gaz inertes ou de systèmes multiphasés), ou autre technique d'électronarcose efficace sans accrochage des poulets conscients	17%	17% – 25%	25% - 40%	40 - 60 %	100%
Audits tierce partie garantissant le respect de toutes les exigences de l'ECC	-	-	-	30%	100%